

Compte rendu de la réunion des formateurs du 20 janvier 2026

17 participants, Jacques s'est excusé de son absence

Jean-Pierre note, avec satisfaction, que le nombre de participants est plus élevé que d'habitude. Il les remercie et leur présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Yves adresse également tous ses vœux aux bénévoles. Il remercie Jean-Pierre pour sa compétence et son dévouement et exprime sa satisfaction de lui avoir délégué la gestion de Ramage.

Jean-Pierre précise que 2026 pour Ramage va s'avérer être une année de transition, étant donné son souhait de se décharger d'une partie de ses fonctions de Vice-Président.

En raison de la neige et du verglas de la semaine dernière la réunion du 6 janvier du groupe de travail sur la gouvernance et gestion a dû être annulée.

Il rappelle que Ramage a été créé en 2005 et que certains des membres fondateurs en raison d'un vieillissement inéluctable souhaiteraient également diminuer leur activité, voire « passer la main ».

Il réitère son souhait de trouver des bénévoles plus jeunes et motivés pour accomplir les diverses tâches de gestion pour le fonctionnement et la pérennité de Ramage.

Il en récapitule les divers aspects et demande aux bénévoles leurs propositions pour :

- *la gestion du site et des cours,*

Bruno accepte de continuer ses cours mais il conviendrait que d'autres puissent intervenir et proposer de nouveaux thèmes.

- *la gestion des adhérents.*

Il s'agit d'enregistrer les adhérents, leurs cotisations, d'éditer les reçus fiscaux, d'envoyer des mailings, de tenir les statistiques de présence etc.

Jean-Pierre souligne dans la base de données l'utilité d'enregistrer les mouvements. En 2025, 112 apprenants ont payé leurs cotisations et sont venus régulièrement. Geneviève précise que les statistiques sont importantes pour les pouvoirs publics qui les demandent pour apprécier la notoriété et l'utilité des associations.

Frédéric a recherché un logiciel de gestion qui lui semble répondre à nos besoins.

Le groupe de travail examinera les solutions en fonction des critères coût/avantages qui lui sembleront les plus opportunes.

- *la gestion de la communication.*

Afin de mieux faire connaître Ramage, Anny souligne la nécessité de susciter des articles dans les publications des Mairies des arrondissements dans lesquels fonctionnent des ateliers et de veiller à la répartition des Flyers dans les locaux.

S'agissant de la communication téléphonique les derniers mois Jean-Pierre indique qu'il y a eu en septembre 21 appels, en octobre 25 et novembre 12.

Après échanges, il apparaît que Frédéric, François, Michel pourraient s'occuper du site et Bruno de la gestion téléphonique.

En matière de gestion, Geneviève indique que Ramage a reçu dernièrement une subvention de la Mairie du 7ème d'un montant de 1500€ dont il conviendrait de faire usage.

Des échanges s'engagent sur la possibilité de rémunérer (sous un statut à déterminer) un jeune pour donner des cours.

D'autres associations y recourent. Il faut donc en approfondir les possibilités.

Jean-Pierre indique que l'Assemblée Générale devra se tenir au printemps, si possible à la Maison des Associations du 7ème en fonction des disponibilités de la salle.

Il rappelle que les divers ateliers doivent partager, à titre de convivialité avec les apprenants, la dégustation d'une galette d'ici fin janvier.

La prochaine réunion aura lieu le 3 février 2026.

Fin de la séance à 12h.